

T'Rh a
Soci t  par actions simplifi e
au capital de 25.000.000 euros
Si ge social : 1 Avenue de la Gare -26300 ALIXAN
887 826 402 RCS ROMANS

D CISIONS DE L'ASSOCI E UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

D CISION D'AFFECTATION DU R SULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2024

DEUXIEME D CISION

L'associ e unique d cide d'affecter le b n fice de l'exercice clos le 31.12.2024 s' levant   768.136,00 euros de la mani re suivante :

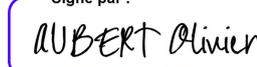
B n fice de l'exercice **768.136,00 euros**

A la « R serve l gale » **38.407,00 euros**
ainsi port    69.425,00 euros

Le solde, en totalit  au compte « Autres R serves » **729.729,00 euros**
qui s' l ve ainsi   1.319.040,00 euros

Conform ment   la loi, l'associ e unique constate qu'aucun dividende n'a  t  distribu  depuis la constitution.

Certifi  conforme
Monsieur Olivier AUBERT
Directeur G n ral

Sign  par :

4A2B024427A24E7...

T'Rh a
Soci t  par actions simplifi e
au capital de 25.000.000 euros
Si ge social : 1 Avenue de la Gare -26300 ALIXAN
887 826 402 RCS ROMANS

BILAN

(actif, passif, compte de r sultat et annexes)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Certifi  conforme
Le Directeur G n ral

Sign  par :

4A2B024427A24E7...

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : TRHEA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 Avenue de la Gare 26300 ALIXAN Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 887826402000018 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	12 249	AC	10 828	1 421	3 872
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	58 158	AG	42 404	15 754	21 425
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	1 322 858	AM		1 322 858	921 170
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	687 861	AU	329 757	358 104	379 055
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	50 797 861	CV		50 797 861	50 519 523
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	14 053	BG		14 053	14 053
Autres immobilisations financières*	BH	11 696	BI		11 696	8 497	
TOTAL (II)	BJ	52 904 735	BK	382 989	52 521 746	51 867 594	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP	1 072	BQ		1 072	10
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 783 412	BY		1 783 412	1 132 742
Autres créances (3)	BZ	5 332 125	CA		5 332 125	5 277 459	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	3 720	CG		3 720	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	98 160	CI		98 160	161 755
TOTAL (III)	CJ	7 218 488	CK		7 218 488	6 571 966	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	60 123 224	1A	382 989	59 740 234	58 439 560	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	25 749	(3) Part à plus d'un an :	CR	
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					

Désignation de l'entreprise : TRHEA

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :25....0.0.0....0.0.0.....)	DA	25 000 000	25 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	64 225		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	31 018	17 637	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	589 311	335 077	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	768 136	267 615	
	Subventions d'investissement	DJ	44 755	986 290	
	Provisions réglementées *	DK	258 396	192 605	
	TOTAL (I)	DL	26 755 842	26 799 224	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	26 801 922	25 550 641	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	4 782 702	4 878 996	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	411 710	472 855	
	Dettes fiscales et sociales	DY	916 959	665 870	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	71 099	71 973		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	32 984 393	31 640 336		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	59 740 234	58 439 560		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 841 155	31 640 336		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 778 420	6 254 535		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : TRHEA		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue } biens*	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	5 966 726 4 577 026	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	5 966 726 4 577 026	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN	159 847 160 579	
	Subventions d'exploitation			FO	4 500 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	36 580	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 131 073 4 774 685
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	2 952 104 2 454 591	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	14 456 15 710	
	Salaires et traitements*			FY	1 679 592 1 423 054	
	Charges sociales (10)			FZ	764 930 649 043	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	135 541 126 510
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	90 15	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 546 712 4 668 923	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	584 361 105 761	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 000 000 1 293 447	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	51 759 50 958	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 051 759 1 344 405	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	780 264 1 100 769	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	780 264 1 100 769	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	271 495 243 636	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : TRHEA		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	254 090
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	31 050
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	285 140
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	21 929
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	31 050
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	65 791
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	87 720
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	87 720
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 182 833
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 414 696
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	768 136
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 051 759
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	42 953
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 580
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) <small>(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)</small>	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	obligatoires	A9	
	dont cotisations Madelin	A7	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES CODE DE LA ROUTE		110	
INDEMNITES DEPART RERAITE		21 819	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		65 791	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 59 740 234.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 966 725.83 Euros et dégageant un bénéfice de 768 136.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Transmission universelle du patrimoine de la société Najes -
Une TUP a été réalisée avec la société NAJE.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes:

- Continuité de l'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En matière de traitement des actifs immobilisés, aucune catégorie d'immobilisation n'a été décomposée. Les durées d'amortissement retenues reflètent la durée d'utilisation.

Par ailleurs, conformément à l'article L-12-13, alinéa 3 du Code de Commerce, confirmé par l'avis CU-CNCC N°2000-A, la société fournit les informations relatives aux engagements de retraite et avantages similaires dans le développement de l'annexe. Elle s'abstient de comptabiliser une provision correspondant à ces engagements.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société TRHEA a opté pour le régime d'intégration fiscale, dont la société tête de groupe est GROUPE CARNIVOR.

Sur l'exercice 2024, s'applique une nouvelle convention d'intégration fiscale prévoyant qu'un résultat d'ensemble intermédiaire (ci-après « Résultat Intermédiaire ») est calculé à partir des résultats de la société TRHEA et de ses Sous-Filiales Intégrées. A partir de ce Résultat Intermédiaire, est déterminé pour chaque Sous-Filiale Intégrée un prorata de contribution correspondant à : leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme respective au titre de l'exercice, calculé comme si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les Sous-Filiales Intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration uniquement en ce qui concerne les déficits individuels antérieurs à l'intégration et les déficits depuis l'entrée dans le groupe d'intégration fiscale jusqu'au 31/12/2023, rapporté au Résultat Intermédiaire.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	12 249		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	979 328		401 688
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements divers	23 298		
Matériel de transport	41 300		106 467
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	516 796		
TOTAL	581 394		106 467
Autres participations	50 519 523		312 688
Prêts, autres immobilisations financières	22 550		3 200
TOTAL	50 542 072		315 888
TOTAL GENERAL	52 115 043		824 043

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			12 249	12 249
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			1 381 016	1 381 016
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			23 298	23 298
Matériel de transport			147 767	147 767
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			516 796	516 796
TOTAL			687 861	687 861
Autres participations		34 350	50 797 861	50 797 861
Prêts, autres immobilisations financières			25 749	25 749
TOTAL		34 350	50 823 610	50 823 610
TOTAL GENERAL		34 350	52 904 735	52 904 735

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	8 377	2 451		10 828
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	36 733	5 671		42 404
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers	7 752	2 913		10 665
Matériel de transport	3 042	20 446		23 488
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	191 545	104 059		295 605
TOTAL	202 339	127 418		329 757
TOTAL GENERAL	247 448	135 541		382 989

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	2 451				
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 671				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 913				
Matériel de transport	20 446				
Matériel de bureau informatique mobilier	104 059				
TOTAL	127 418				
TOTAL GENERAL	135 541				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	192 605	65 791			258 396
TOTAL	192 605	65 791			258 396
TOTAL GENERAL	192 605	65 791			258 396
Dont dotations et reprises exceptionnelles		65 791			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	14 053	14 053	
Autres immobilisations financières	11 696	11 696	
Autres créances clients	1 783 412	1 783 412	
Personnel et comptes rattachés	8 677	8 677	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 200	26 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 847	23 847	
Groupe et associés	5 169 081	5 169 081	
Débiteurs divers	104 318	104 318	
Charges constatées d'avance	98 160	98 160	
TOTAL	7 239 445	7 239 445	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 875 888	10 875 888		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 926 035	3 782 797	11 663 421	479 817
Fournisseurs et comptes rattachés	411 710	411 710		
Personnel et comptes rattachés	192 407	192 407		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	310 362	310 362		
Taxe sur la valeur ajoutée	368 490	368 490		
Autres impôts taxes et assimilés	45 701	45 701		
Groupe et associés	4 782 702	4 782 702		
Autres dettes	71 099	71 099		
TOTAL	32 984 393	20 841 155	11 663 421	479 817
Emprunts souscrits en cours d'exercice	362 067			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 585 381			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	2 500 000			2 500 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	11 503	20.00
Frais d'augmentation de capital	746	20.00
Total général	12 249	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	43 458	33.00
DEPOT DE MARQUE	14 700	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à la valeur d'acquisition

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	51 759
Créances clients et comptes rattachés	310 394
Autres créances	1 598
Total	363 751

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	97 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 203
Dettes fiscales et sociales	264 879
Total	379 550

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	98 160
Total	98 160

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	5 966 726
Total	5 966 726

Répartition par secteur géographique	Montant
France	5 966 726
Total	5 966 726

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	2
Total	21

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	780 264	1 051 759
Dont entreprises liées	42 953	51 759

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	768 136
Résultat avant impôt	768 136
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	65 790
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	833 926

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 926 035
Emprunts et dettes financières divers :	1 595 887
- INTERETS RESTANTS DUS	1 595 887
Total	17 521 922

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 01/06/21 BANQUE POPULAIRE AQUITAINE
Montant initial de cette garantie : 3 019 888
Montant restant dû en capital : 1 540 311
Date de fin d'échéance de la garantie : 01/06/2027
Nature de la sûreté réelle : ENGAGEMENT RECU CARNIVOR

Emprunt du : 01/12/21 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Montant initial de cette garantie : 3 050 604
Montant restant dû en capital : 1 555 979
Date de fin d'échéance de la garantie : 01/12/2027
Nature de la sûreté réelle : ENGAGEMENT RECU CARNIVOR

Emprunt du : 01/04/22 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMPTE
Montant initial de cette garantie : 452 954
Montant restant dû en capital : 385 010
Date de fin d'échéance de la garantie : 01/04/2028
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENTS FOND DE COMMERCE

Emprunt du : 04/05/22 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMPTE
Montant initial de cette garantie : 848 868
Montant restant dû en capital : 757 917
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/05/2030
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENTS FOND DE COMMERCE

Emprunt du : 06/12/22 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMPTE
Montant initial de cette garantie : 15 000 000
Montant restant dû en capital : 12 857 143
Date de fin d'échéance de la garantie : 06/12/2029
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENTS PARTS SOCIALES ABATTOIRS CRETS

Emprunt du : 30/03/23 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMPT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Montant initial de cette garantie : 2 052 988
Montant restant dû en capital : 2 052 988
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2031
Nature de la sûreté réelle : Nantissement FONDS DE COMMERCE

Emprunt du : 22/05/24 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMPTE
Montant initial de cette garantie : 285 280
Montant restant dû en capital : 285 280
Date de fin d'échéance de la garantie : 12/05/2033

Emprunt du : 30/06/24 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMPTE
Montant initial de cette garantie : 76 787
Montant restant dû en capital : 76 787
Date de fin d'échéance de la garantie : 12/05/2035

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	264 513
Total (1)	264 513

Engagements reçus

Avais cautions accordés	3 095 623
Total	3 095 623

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : 01/06/21 BANQUE POPULAIRE AQUITAINE
Nom des personnes ayant donné leur caution : GROUPE CARNIVOR
Montant initial de la caution : 3 019 888
Montant restant dû de la caution : 1 540 311

Caution donnée au profit du : 01/12/21 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMTE
Nom des personnes ayant donné leur caution : GROUPE CARNIVOR
Montant initial de la caution : 3 050 604
Montant restant dû de la caution : 1 555 312

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les droits acquis au 31/12/2024 sont de 264513 €.
le taux d'actualisation et de revalorisation annuel nettes du fonds est de : 3.38%
l'âge de départ en retraite : 65 ans
la table de mortalité utilisée est la table règlementaire INSEE 2016*2018
la probabilité de sortie de l'entreprise : le départ intervient à l'initiative du salarié.
Par conséquent, l'engagement à savoir la dette actuarielle au 31/12/2024 est de 264513 €.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE CARNIVOR	SA	8 964 246	MAISON DE LA BOUCHERIE 83200 TOULON

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMENDES CODE DE LA ROUTE	110	
- INDEMNITES DEPART RETRAITE	21 819	
- AMORTISSEMENT DEROGATOIRES	65 791	
Total	87 720	



NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

SAS T'RHEA

*1, avenue de la Gare
26300 ALIXAN*

*Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024*

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
- Rapport	1 à 4
- Comptes annuels	5 à 21

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

A l'associé unique de la société T'RHEA SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **T'RHEA SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 9 juin 2025

*NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	12 249	10 828	1 421	3 872	2 451	63.30	
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	58 158	42 404	15 754	21 425	5 671	26.47	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes	1 322 858		1 322 858	921 170	401 688	43.61	
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	687 861	329 757	358 104	379 055	20 951	5.53	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	50 797 861		50 797 861	50 519 523	278 338	0.55		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	14 053		14 053	14 053				
Autres immobilisations financières	11 696		11 696	8 497	3 200	37.66		
Total II	52 904 735	382 989	52 521 746	51 867 594	654 152	1.26		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	1 072		1 072	10	1 062	NS	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)								
Clients et comptes rattachés	1 783 412		1 783 412	1 132 742	650 670	57.44		
Autres créances	5 332 125		5 332 125	5 277 459	54 666	1.04		
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	3 720		3 720		3 720			
Charges constatées d'avance (3)	98 160		98 160	161 755	63 595	39.32		
Total III	7 218 488		7 218 488	6 571 966	646 522	9.84		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	60 123 224	382 989	59 740 234	58 439 560	1 300 675	2.23		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

25 749

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000 000)	25 000 000		25 000 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	64 225				64 225	
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	31 018		17 637		13 381	75.87
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	589 311		335 077		254 234	75.87
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	768 136		267 615		500 522	187.03
Subventions d'investissement	44 755		986 290		941 535	95.46	
Provisions réglementées	258 396		192 605		65 791	34.16	
Total I	26 755 842		26 799 224		43 383	0.16	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	26 801 922		25 550 641		1 251 281	4.90
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	4 782 702		4 878 996		96 294	1.97
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 710		472 855		61 145	12.93
	Dettes fiscales et sociales	916 959		665 870		251 089	37.71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	71 099		71 973		874	1.21	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	32 984 393		31 640 336		1 344 057	4.25
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	59 740 234		58 439 560		1 300 675	2.23	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

20 841 155 31 640 336

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 966 726		5 966 726	4 577 026		1 389 700	30.36
Chiffre d'affaires NET	5 966 726		5 966 726	4 577 026		1 389 700	30.36
Production stockée							
Production immobilisée			159 847	160 579		732	0.46
Subventions d'exploitation			4 500	500		4 000	800.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				36 580		36 580	100.00
Autres produits			1			1	
Total des Produits d'exploitation (I)			6 131 073	4 774 685		1 356 389	28.41
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 952 104	2 454 591		497 513	20.27
Impôts, taxes et versements assimilés			14 456	15 710		1 254	7.98
Salaires et traitements			1 679 592	1 423 054		256 538	18.03
Charges sociales			764 930	649 043		115 886	17.85
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 541	126 510		9 031	7.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			90	15		75	486.29
Total des Charges d'exploitation (II)			5 546 712	4 668 923		877 789	18.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			584 361	105 761		478 600	452.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 000 000		1 293 447		293 447	22.69
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	51 759		50 958		801	1.57
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 051 759		1 344 405		292 646	21.77
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	780 264		1 100 769		320 505	29.12
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	780 264		1 100 769		320 505	29.12
2. Résultat financier (V-VI)	271 495		243 636		27 860	11.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	855 856		349 397		506 459	144.95
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			254 090		254 090	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			31 050		31 050	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			285 140		285 140	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 929		269 134		247 205	91.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			31 050		31 050	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	65 791		66 738		947	1.42
Total VIII	87 720		366 922		279 202	76.09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	87 720		81 782		5 938	7.26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	7 182 833		6 404 230		778 603	12.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 414 696		6 136 615		278 081	4.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	768 136		267 615		500 521	187.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

1 051 759 1 344 405

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 59 740 234.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 966 725.83 Euros et dégageant un bénéfice de 768 136.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE



Transmission universelle du patrimoine de la société Najes -
Une TUP a été réalisée avec la société NAJE.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes:

- Continuité de l'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En matière de traitement des actifs immobilisés, aucune catégorie d'immobilisation n'a été décomposée. Les durées d'amortissement retenues reflètent la durée d'utilisation. Par ailleurs, conformément à l'article L-12-13, alinéa 3 du Code de Commerce, confirmé par l'avis CU-CNCC N°2000-A, la société fournit les informations relatives aux engagements de retraite et avantages similaires dans le développement de l'annexe. Elle s'abstient de comptabiliser une provision correspondant à ces engagements.

Permanence des méthodes



Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société TRHEA a opté pour le régime d'intégration fiscale, dont la société tête de groupe est GROUPE CARNIVOR.

Sur l'exercice 2024, s'applique une nouvelle convention d'intégration fiscale prévoyant qu'un résultat d'ensemble intermédiaire (ci-après « Résultat Intermédiaire ») est calculé à partir des résultats de la société TRHEA et de ses Sous-Filiales Intégrées. A partir de ce Résultat Intermédiaire, est déterminé pour chaque Sous-Filiale Intégrée un prorata de contribution correspondant à : leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme respective au titre de l'exercice, calculé comme si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les Sous-Filiales Intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration uniquement en ce qui concerne les déficits individuels antérieurs à l'intégration et les déficits depuis l'entrée dans le groupe d'intégration fiscale jusqu'au 31/12/2023, rapporté au Résultat Intermédiaire.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	12 249		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	979 328		401 688
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements divers	23 298		
Matériel de transport	41 300		106 467
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	516 796		
TOTAL	581 394		106 467
Autres participations	50 519 523		312 688
Prêts, autres immobilisations financières	22 550		3 200
TOTAL	50 542 072		315 888
TOTAL GENERAL	52 115 043		824 043

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			12 249	12 249
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			1 381 016	1 381 016
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			23 298	23 298
Matériel de transport			147 767	147 767
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			516 796	516 796
TOTAL			687 861	687 861
Autres participations		34 350	50 797 861	50 797 861
Prêts, autres immobilisations financières			25 749	25 749
TOTAL		34 350	50 823 610	50 823 610
TOTAL GENERAL		34 350	52 904 735	52 904 735

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	8 377	2 451		10 828
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	36 733	5 671		42 404
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers	7 752	2 913		10 665
Matériel de transport	3 042	20 446		23 488
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	191 545	104 059		295 605
TOTAL	202 339	127 418		329 757
TOTAL GENERAL	247 448	135 541		382 989

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	2 451				
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 671				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 913				
Matériel de transport	20 446				
Matériel de bureau informatique mobilier	104 059				
TOTAL	127 418				
TOTAL GENERAL	135 541				

Etat des provisions

 **NOVANCES**
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	192 605	65 791			258 396
TOTAL	192 605	65 791			258 396
TOTAL GENERAL	192 605	65 791			258 396
Dont dotations et reprises exceptionnelles		65 791			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	14 053	14 053	
Autres immobilisations financières	11 696	11 696	
Autres créances clients	1 783 412	1 783 412	
Personnel et comptes rattachés	8 677	8 677	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 200	26 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 847	23 847	
Groupe et associés	5 169 081	5 169 081	
Débiteurs divers	104 318	104 318	
Charges constatées d'avance	98 160	98 160	
TOTAL	7 239 445	7 239 445	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 875 888	10 875 888		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 926 035	3 782 797	11 663 421	479 817
Fournisseurs et comptes rattachés	411 710	411 710		
Personnel et comptes rattachés	192 407	192 407		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	310 362	310 362		
Taxe sur la valeur ajoutée	368 490	368 490		
Autres impôts taxes et assimilés	45 701	45 701		
Groupe et associés	4 782 702	4 782 702		
Autres dettes	71 099	71 099		
TOTAL	32 984 393	20 841 155	11 663 421	479 817
Emprunts souscrits en cours d'exercice	362 067			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 585 381			

 **NOVANCES**
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	10 000 000	15 000 000		25 000 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	11 503	20.00
Frais d'augmentation de capital	746	20.00
Total général	12 249	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)



Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	43 458	33.00
DEPOT DE MARQUE	14 700	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à la valeur d'acquisition

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	51 759
Créances clients et comptes rattachés	310 394
Autres créances	1 598
Total	363 751

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	97 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 203
Dettes fiscales et sociales	264 879
Total	379 550

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	98 160
Total	98 160



- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	5 966 726
Total	5 966 726

Répartition par secteur géographique	Montant
France	5 966 726
Total	5 966 726

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	2
Total	21

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	780 264	1 051 759
Dont entreprises liées	42 953	51 759

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	768 136
Résultat avant impôt	768 136
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	65 790
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	833 926

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles



	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 926 035
Emprunts et dettes financières divers :	1 595 887
- INTERETS RESTANTS DUS	1 595 887
Total	17 521 922

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: 01/06/21	BANQUE POPULAIRE AQUITAINE
Montant initial de cette garantie	: 3 019 888	
Montant restant dû en capital	: 1 540 311	
Date de fin d'échéance de la garantie	: 01/06/2027	
Nature de la sûreté réelle	: ENGAGEMENT RECU CARNIVOR	
Emprunt du	: 01/12/21	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Montant initial de cette garantie	: 3 050 604	
Montant restant dû en capital	: 1 555 979	
Date de fin d'échéance de la garantie	: 01/12/2027	
Nature de la sûreté réelle	: ENGAGEMENT RECU CARNIVOR	
Emprunt du	: 01/04/22	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMPTE
Montant initial de cette garantie	: 452 954	
Montant restant dû en capital	: 385 010	
Date de fin d'échéance de la garantie	: 01/04/2028	
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENTS FOND DE COMMERCE	
Emprunt du	: 04/05/22	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMPTE
Montant initial de cette garantie	: 848 868	
Montant restant dû en capital	: 757 917	
Date de fin d'échéance de la garantie	: 04/05/2030	
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENTS FOND DE COMMERCE	
Emprunt du	: 06/12/22	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMPTE
Montant initial de cette garantie	: 15 000 000	
Montant restant dû en capital	: 12 857 143	
Date de fin d'échéance de la garantie	: 06/12/2029	
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENTS PARTS SOCIALES ABATTOIRS CRETS	
Emprunt du	: 30/03/23	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMPT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Montant initial de cette garantie : 2 052 988
Montant restant dû en capital : 2 052 988
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2031
Nature de la sûreté réelle : Nantissement FONDS DE COMMERCE

Emprunt du : 22/05/24 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMPTE
Montant initial de cette garantie : 285 280
Montant restant dû en capital : 285 280
Date de fin d'échéance de la garantie : 12/05/2033

Emprunt du : 30/06/24 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMPTE
Montant initial de cette garantie : 76 787
Montant restant dû en capital : 76 787
Date de fin d'échéance de la garantie : 12/05/2035



Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	264 513
Total (1)	264 513

Engagements reçus

Avals cautions accordés	3 095 623
Total	3 095 623

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : 01/06/21 BANQUE POPULAIRE AQUITAINE
Nom des personnes ayant donné leur caution : GROUPE CARNIVOR
Montant initial de la caution : 3 019 888
Montant restant dû de la caution : 1 540 311

Caution donnée au profit du : 01/12/21 BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRNACHE COMTE
Nom des personnes ayant donné leur caution : GROUPE CARNIVOR
Montant initial de la caution : 3 050 604
Montant restant dû de la caution : 1 555 312

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les droits acquis au 31/12/2024 sont de 264513 €.
le taux d'actualisation et de revalorisation annuel nettes du fonds est de : 3.38%
l'âge de départ en retraite : 65 ans
la table de mortalité utilisée est la table règlementaire INSEE 2016*2018
la probabilité de sortie de l'entreprise : le départ intervient à l'initiative du salarié.
Par conséquent, l'engagement à savoir la dette actuarielle au 31/12/2024 est de 264513 €.



Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE CARNIVOR	SA	8 964 246	MAISON DE LA BOUCHERIE 83200 TOULON

Liste des filiales et participations

TRHEA
26300 ALIXAN

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observ
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS LES TERROIRS	10 000	688 863	100.00	10 000	10 000	700 000		7 792 318	528 765		
- SASU COVILIM	800 000	4 051 996	100.00	7 471 997	7 471 997	704 069		51 675 754	33 581	1 000 000	
- SAS CUIRS DE CARACTERRE	10 000	424	100.00	10 000	10 000			7 025 354	424		
- LES BOUCHERIES PERIGOURDINES	200 000	78 458	100.00	240 133	240 133	1 000		3 147 920	60 609		
- SAS ABATTOIRS DES CRETS	2 100 000	19 499 109	100.00	30 039 329	30 039 329	2 000 000		98 067 939	4 965 077		
- LES BOUCHERIES MERIDIONNALES	1 000		100.00	1 000	1 000	2 000					
- SARL SALAISONS DE JASTRES	15 000	10 525	100.00	311 688	311 688	445 146		3 242 352	6 273		
- SAS PEDAVIA	672 000	62 602	100.00	1 245 111	1 245 111	900 000		12 351 312	194 399		
- TERRES DE CRECOLI	70 000	488 411	100.00	70 000	70 000	170 000		4 101 919	250 127		
- VIANDES DE CORREZE	500 000	553 359	100.00	540 133	540 133	1 361 949		82 186 265	98 757		
- VIANDES DU PERIGORD	500 000	133 208	100.00	540 133	540 133	1 141 327		59 330 961	698 755		
- LES ATELIERS	1 200 000	4 787 558	100.00	1 200 000	1 200 000	396 747		42 236 487	1 953 801		
- SCI JASTRES	1 000	2 338	99.00	990	990	87 100		135 000	5 098		
- SAS DOMAINE CHAPON	100 000	513 718	95.00	594 700	594 700			4 959 418	27 980		
- SAS VIANDES DE LA MARCHE	700 000	3 815 243	70.00	1 500 825	1 500 825			31 585 375	1 659 419		
- SAS VIANDES DE BRESSE	581 157	5 695 061	65.21	6 901 164	6 901 164	886 181		125 736 822	878 965		
- LA VIANDE VADROUILLE	1 000	9 081	100.00	1 000	1 000	10 000		26 849	9 081		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											



CERTIFIÉ CONFORME

Le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMENDES CODE DE LA ROUTE	110	
- INDEMNITES DEPART RETRAITE	21 819	
- AMORTISSEMENT DEROGATOIRES	65 791	
Total	87 720	

 **NOVANCES**
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes